



Commission n°4 « Actions collectives » du CCAS du 25 septembre 2020

Compte-rendu

Présents

Administration : M. Raphaël DUFAU (chef du bureau des prestations d'action sociale), Marlène Colonnette, Nathalie Degryse (nouvelle adjointe de Mme Palud Gouesclou).

FO, CGT.

CFDT : Maryline Grosroyat (présidente), Yoan Marsanne

Ordre du jour

- 1 Approbation du procès-verbal de la commission « actions collectives » du 4 juin 2020
- 2 Validation des fiches thématiques
- 3 Proposition de complément concernant la manifestation « arbre de Noël »
- 4 Bilan 2019 des CIL

1 – Approbation du projet de compte-rendu de la commission du 4 juin 2020

Approuvé.

2 – Validation des fiches thématiques

- 5 fiches font l'objet de demandes de compléments d'informations auprès des Président.e.s de CLAS
- 5 autres fiches sont validées et seront mises sur l'intranet du ministère.

Un espace spécifique va être créé pour ces fiches, avec un modèle de fiche et la typologie.

Un mail sera adressé aux présidents de CLAS leur indiquant le lien où trouver ces fiches.

Un message leur a été adressé afin qu'ils fassent remonter les actions menées pendant et après le confinement.

3 – Proposition de complément concernant la manifestation « arbre de Noël »

La présidente soumet une proposition à la commission : du fait du COVID, les agents auront bénéficié de moins d'actions collectives, souffert de cette situation (perte de rémunération, chômage partiel du conjoint...), incertitude sur la tenue des « arbres de Noël ». De ce fait, les crédits dédiés ne seront donc pas complètement consommés. Aussi, pourrait-on proposer, à titre exceptionnel, aux président.e.s de CLAS d'offrir un colis de Noël (panier repas) à chaque agent ?

Après un long temps d'échanges, FO et CGT donnent leur accord (du bout des lèvres) sous réserve qu'il soit expliqué clairement aux président.e.s de CLAS que c'est **EXCEPTIONNEL**.

L'administration reconnaît que c'est faisable, et très bien accepté des agents, mais craint que les président.e.s de CLAS ne soient tenté.e.s de reproduire cette action les années suivantes.

Un arbitrage doit être rendu. Nous avons demandé qu'il le soit au plus tard le 15 octobre.

La CFDT a ré insisté sur le caractère EXCEPTIONNEL de cette proposition mais, au vu des échanges et de l'attitude de l'administration, n'a pas beaucoup d'espoir sur une issue favorable.

4 – Bilan 2019 des CIL

Le nombre d'actions réalisées par les CLAS est légèrement en baisse par rapport à 2018, mais le nombre de participants atteint en 2019 (40 815) n'a jamais été aussi élevé sur les sept dernières années.

Sur le plan budgétaire, l'année 2019 apparaît en retrait (-8%) par rapport à 2018, année record, concernant la consommation des crédits CIL. Néanmoins, il ressort de l'analyse de ces 7 dernières années que 2019 est le 2^{ème} exercice ayant connu la plus forte consommation de crédits CIL, juste derrière 2018. Il convient également de souligner la réalisation d'actions inter-CLAS.

Fin de la séance 12h00

Prochaine commission : 20 novembre 2020.